

BULLETIN DE VEILLE

Actualité scientifique



CONTENU:

Actualités Scientifiques

Page 1

Actualités réglementaires

Page 2

Suivi de la liste en sus

Page 2

EMA

Page 3

Date	Type texte	Thème
27/05/2019	Dépêche APM	Iatrogénie
Au CHU de Nantes, un projet institutionnel pour limiter les interruptions de tâches dans la prise en charge médicamenteuse		

Résumé :

Le CHU de Nantes a développé un projet institutionnel d'amélioration de l'organisation et du confort au travail centré sur la réduction des interruptions de tâches au cours de la prise en charge médicamenteuse, une analyse de la littérature sur le sujet a confirmé la fréquence des interruptions de tâches (6,7 par heure par infirmière) et leur implication dans les causes d'erreurs médicamenteuses. Un groupe de travail pluriprofessionnel a été constitué en janvier 2016 rassemblant médecins, infirmières et pharmaciens. Son pilotage a été assuré par la commission de sécurisation du circuit du médicament (Cosecurimed). L'objectif était de mettre en place des outils et des organisations permettant de réduire les interruptions de tâches et leurs conséquences.

THEME:

Iatrogénie

Oncologie

Actualité réglementaire

Date	Type texte	n° texte
27/05/2019	Décret	SSAH1815249D
Décret PUI		

Résumé :

Le décret modifie la liste des établissements structures ou organismes autorisés à disposer d'une pharmacie à usage intérieur ; il précise les conditions d'implantation et de fonctionnement de pharmacie à usage intérieur et notamment au sein de groupement de coopération sanitaire ou de groupement hospitalier de territoire ; il modifie les activités qui peuvent être autorisées et liste celles comportant des risques particuliers dont l'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans ; il soumet à une simple déclaration auprès de l'autorité administrative les modifications non substantielles de l'autorisation initiale.

Suivi de la liste en sus – Inscriptions

Libellé UCD	DCI	N° NOR-Inscription
YERVOY 5 mg/ml[®]	ipilimumab	SSAS1824691A
		SSAS1825272A
		SSAS1912967A
Evènement	PRIMO-INSCRIPTION LISTE EN SUS	

Indication :

En association à nivolumab, en 1ère ligne de traitement du mélanome au stade avancé chez des patients ECOG 0 ou 1, dont la tumeur est B-RAF non muté, ne présentant pas de métastase cérébrale active et avec une administration dans des centres disposant d'une réanimation médicale polyvalente ou équivalent.

Libellé UCD	DCI	N° NOR-Inscription
OPDIVO 10 mg/mL[®]	nivolumab	SSAS1907922A
		SSAS1903861A
Evènement	MODIFICATION LISTE EN SUS	

Nouvelle Indication :

En association à l'ipilimumab, en 1re ligne de traitement du mélanome au stade avancé chez des patients ECOG 0 ou 1, dont la tumeur est B-RAF non muté, ne présentant pas de métastase cérébrale active et avec une administration dans des centres disposant d'une réanimation médicale polyvalente ou équivalent.

Suivi de la liste en sus – Inscriptions (*suite*)

Libellé UCD	DCI	N° NOR-Inscription
REMFYA 100 mg ®	guselkumab	SSAS1910449A SSAS1908700A
Evènement	PRIMO-INSCRIPTION LISTE EN SUS	

Indication :

Traitement du psoriasis en plaques de l'adulte, chez les patients ayant un psoriasis en plaques chroniques sévères, définies par :

- un échec (réponse insuffisante, contre-indication ou intolérance) à au moins deux traitements parmi les traitements systémiques non biologiques et la photothérapie ;
- et une forme étendue et/ou un retentissement psychosocial important

Suivi de la liste en sus – Avis

Libellé UCD	DCI	SMR et ASMR
Bortezomib Mylan®	Bortezomib	Important et V
Evènement	Complément générique : 1mg et 3,5mg	

EMA (nouvelles de l'agence européenne) :

Tous les mois est mise en ligne une note d'information sur les principaux points clés de l'actualité des médicaments appelée « Highlights » que vous pouvez retrouver en cliquant [ici](#)



Dr Luc FORONI

Dr Karine VAYRON

Dr Guillaume ROUSSET

Myriam CARTEL

Omédit Auvergne-Rhône-Alpes

04 72 34 74 60 – ars-ara-omedit@ars.sante.fr



Omédit Auvergne-Rhône-Alpes

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

241 rue Garibaldi | CS933383 | 69418 Lyon cedex 03

Suivez nous sur twitter, cliquez 

Pour plus d'information sur l'Omédit, cliquez [ICI](#)